

**Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 avril 2024**

À l'ouverture de la séance, le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) a accepté la liste des factures payées et celle des factures à payer au 31 mars 2024 pour les sommes respectives de 197 705,33 \$ et de 59 040,63 \$. À cette même date, le budget utilisé dans chacun des postes de dépenses était de 24 % pour l'administration générale, de 34 % pour le déneigement, de 19 % pour l'environnement, de 22 % pour les loisirs et la culture, de 7 % pour la sécurité publique, de 18 % pour l'urbanisme et de 11 % pour la voirie.

**Finances** – Les élus du conseil ont voté pour modifier l'application du droit supplétif qui exonérait, jusqu'à présent, toute personne acquérant un immeuble cédé en ligne généalogique (directe, ascendante ou descendante) à verser une somme d'argent à la Municipalité. Dorénavant, une somme fixe de 200 \$ sera réclamée par SADL lors de la cession d'un immeuble à un membre de la famille, et ce, peu importe la valeur immobilière.

Les conseillers municipaux ont accepté la soumission de 5189,02 \$ du fabricant Fenomax (division Gestion Poudrier inc.) en date du 22 mars 2024 pour la fourniture et l'installation d'une porte à double battant à l'arrière du centre communautaire. Cette dépense sera intégralement remboursée par le Programme d'aide

financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM). Jugée nécessaire par les élus et les citoyens, cette nouvelle porte devrait faciliter, voire permettre le transport du matériel vers l'intérieur ou l'extérieur du bâtiment pour des activités, des événements ou de l'entreposage temporaires.

Le conseil a octroyé un don de 200 \$ à l'école primaire Saint-Sauveur à l'occasion de son marchethon. Cette campagne annuelle de levée de fonds contribue au financement des activités sportives et culturelles des enfants.

**Travaux publics et voirie** – Les élus municipaux ont approuvé la quantité des sels de déglçage pour la saison hivernale 2024-2025: 500 tonnes métriques, soit la même quantité que cette année comme l'a indiqué le conseiller Jean Sébastien Vaillancourt. Cette confirmation permettra à l'Union des municipalités du Québec de préparer son document d'appel d'offres au nom de SADL qui profitera du regroupement d'achats.

En outre, pour amoindrir les coûts économiques et environnementaux, la Municipalité s'était engagée à diminuer la quantité de matériaux achetés pour l'épandage des voies. Actuellement, seul l'achat d'abrasif

AB10, de sable et des sels de voirie a pu être réduit. Quant à la pierre concassée, son nombre de tonnes achetées cet hiver a été nettement supérieur à ce qui avait été acheté au cours de l'hiver précédent. Selon Anne-Claire Robert, la directrice générale et greffière-trésorière, cette hausse s'explique par le fait que les réserves de pierres concassées étaient inhabituellement épuisées et qu'il était nécessaire de les regarnir.

Type de matériaux pour l'épandage des voies	Nombre de tonnes achetées en 2022-2023	Cible de réduction de 5%	Nombre de tonnes achetées en 2023-2024	Cible de atteinte (%)
Abrasif - AB 10	3 708,05	3 522,65	3 554,29	-4,15
Abrasif - Sable	3 744,57	3 557,34	3 350,69	-10,52
Pierre concassée de 10 à 15 mm	401,39	381,32	640,63	59,60
Sels de voirie	517,23	491,37	466,48	-9,81

**Urbanisme** – Après avoir confié un premier mandat à la firme Zonage.com pour réviser la planification et l'aménagement de son territoire, la Municipalité a de nouveau sollicité leurs services urbanistiques pour une banque de 100 heures à un tarif horaire de 110 \$. Cette entreprise se penchera notamment sur le règlement promoteur et les usages conditionnels à SADL.

**Sécurité publique et incendie** – Le conseil municipal a entériné l'Entente régionale d'assistance mutuelle en sécurité incendie et autres secours avec les Villes et Municipalités du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Ce conseil a également adopté une entente de services aux sinistrés entre SADL et la Croix-Rouge. Par son expertise ainsi que ses ressources humaines et matérielles, cette organisation humanitaire est pleinement en mesure d'aider et de soutenir les autorités locales en cas de sinistres. Cette nouvelle entente prévoit donc une contribution annuelle de 794,80 \$ par la Municipalité pour une période de deux ans.

**Abattage des arbres** – Après avoir questionné le conseil municipal sur la marche à suivre pour l'abattage des arbres, plusieurs citoyens ont critiqué la Municipalité sur sa position de ne pas ramasser les résidus forestiers trop gros lors des collectes ou de ne pas couvrir les frais de service pour les résidents qui ont dû se tourner vers le secteur privé afin de s'en départir. Selon ces citoyens, il s'agit d'une injustice pour tous ceux et celles qui n'ont pas accès à une remorque ou à un véhicule assez grand et qui n'ont pas d'autres choix que de payer les services d'une entreprise privée.

**Dynamitage** – En réponse aux questions d'un citoyen, le conseiller Jean Sébastien Vaillancourt, qui présidait la séance du conseil en raison de l'absence de la mairesse, a expliqué que les Municipalités n'ont pas le pouvoir d'encadrer réglementairement la quantité ou la puissance des activités de dynamitage effectuées sur leur territoire. Néanmoins, ce conseiller a précisé que les autorités municipales peuvent légalement intervenir sur la nuisance causée par ces explosifs, que ce soit en restreignant le nombre d'heures aux blocs

horaires autorisant le dynamitage comme c'est présentement le cas à SADL ou en fixant un plafond sur le nombre de décibels produits par les explosions. Sur ce dernier point, Jean Sébastien Vaillancourt a signalé que SADL ne possède pas, en ce moment, l'équipement approprié pour mesurer la nuisance sonore.

**Administration** – Les membres du conseil ont adopté la Politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels et la Politique de confidentialité afin de se conformer à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels du gouvernement québécois. Cette adoption était nécessaire, puisque la Municipalité collecte et traite des renseignements personnels par des moyens technologiques dans le cadre de ses activités.

**Nominations** – Le conseil municipal a approuvé la nomination de trois de ses conseillers (John Dalzell, Jean Sébastien Vaillancourt et Helen Morrison) et de quatre citoyens (Patrice G. Llavador, Gilles Pilon, Lyne Deschamps et Robert Panet-Raymond) au comité de pilotage pour la construction d'un nouvel hôtel de ville et d'une bibliothèque annexe.

De plus, ce même conseil a accepté la candidature de Jean-Marc Tardif au sein du comité consultatif en environnement pour un mandat de deux ans ainsi que celle de Louis Dupuis à titre de conseiller au comité de sécurité publique en raison de son implication et de son intérêt dans le dossier des incendies.

**Mot de la mairesse**



Chers résidents et résidentes de Sainte-Anne-des-Lacs,  
En ce début de saison printanière, je tiens à prendre un moment pour saluer l'implication active des Annelacois et Annelacoises. Nous avons la chance de compter parmi nous des membres engagés au sein de la communauté.

D'ailleurs, nous nous assurons de mettre en place des mécanismes afin de permettre des échanges respectueux, constructifs et dans l'ouverture. L'une de nos priorités est de vous entendre sur les enjeux municipaux pour prendre les meilleures décisions.

Qui plus est, deux grands sujets d'actualités seront discutés au cours des prochains mois. J'invite les citoyens et citoyennes à participer à nos prochaines consultations publiques sur la révision du plan d'urbanisme, ainsi que sur l'hôtel de ville incluant un espace bibliothèque. Les détails vous seront communiqués prochainement.

Dans un autre ordre d'idées, le chantier pour la réfection des chemins Fillion et Fournel reprendra au cours de l'été, pour se terminer à l'automne. Une séance d'information sera proposée afin de présenter la révision du projet et répondre aux questions.

En terminant, je joins ma voix à celle du conseil municipal pour vous convier à notre prochain café-causerie afin d'échanger avec vous sur les sujets qui vous préoccupent autour d'un café. Nous vous attendons le 20 avril prochain, de 10 h à 12 h, à la salle Laurent-Brisebois, située au deuxième étage de la caserne (765, chemin Sainte-Anne-des-Lacs).

Ensemble, continuons à bâtir une communauté où chacun et chacune trouve sa place et contribue à son essor.

Catherine Hamé,  
Mairesse



MUNICIPALITÉ DE **Sainte-Anne-des-Lacs**

**Dates à retenir pour les prochaines semaines :**

- ✓ Rabais pour l'analyse de l'eau de puits (H2Lab) – **Du 8 au 26 avril**
- ✓ Inscription au camp de jour Magicoparc – **Du 8 avril au 31 mai**
- ✓ Inscription à la collecte des branches – **Du 12 avril au 16 mai**
- ✓ Journée de l'arbre – **11 mai**
- ✓ Séance du conseil – **13 mai**

**Sondage sur l'utilisation du site Web**

La Municipalité prépare actuellement la refonte complète de son site Web. Vous êtes invités à répondre à ce court sondage afin de partager votre avis et vos suggestions d'ici le 26 avril.

Merci de votre précieuse collaboration !



<https://bit.ly/sondage-siteWeb>

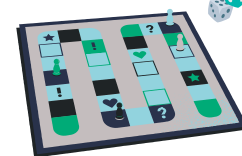


**La Ludothèque Jeux Joue à la bibliothèque**

Tous les mercredis, de 16 h à 18 h, un kiosque de la Ludothèque Jeux Joue sera à la bibliothèque, située au parc Henri-Piette (723, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs).

Les Annelacois et Annelacoises, ainsi que les municipalités et villes avoisinantes, peuvent louer des jeux parmi une sélection minutieusement choisie pour tous les âges et tous les goûts.

Passez les voir!



<https://bit.ly/4cG0t45>

**Corvée de nettoyage : tout le mois d'avril!**

Pendant tout le mois d'avril, une trousse du nettoyeur et de la nettoyeuse est offerte à l'hôtel de ville à toutes les personnes qui désirent arpenter les rues et les fossés de la municipalité à la recherche de matières résiduelles à ramasser.

**Concours!**

Envoyez vos photographies originales prises lors de votre collecte de déchets à [jperron@sadl.qc.ca](mailto:jperron@sadl.qc.ca) et vous pourriez remporter l'un des deux chèques-cadeaux de 75\$ chacun, échangeables au Radis Noir – Pub Nordique & Café.



Inscription aux alertes citoyennes  
[citoyen.sadl.qc.ca](http://citoyen.sadl.qc.ca)



450 224-2675



sadl.qc.ca

